

VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS ?

Changement dans vos coordonnées?

AVISER LA SECRETAIRE DE VOTRE MÉDECIN

1. Veuillez passer le code à barre de votre carte d'assurance maladie devant le scanneur pour confirmer votre présence
2. Ensuite vous dirigez vers le bureau de votre médecin et/ou l'infirmière (VOIR TABLEAU BLANC)

POUR LES NOUVEAUX PATIENTS

Veuillez-vous présenter auprès de nos secrétaires

OÙ SE TROUVE VOTRE CODE A BARRE ?

